



Déclaration unitaire des Unions Départementales de la Seine-Saint-Denis



Oui à la revalorisation des pensions et retraites Non à l'allongement de la durée des cotisations Stop à la casse de nos retraites



Le Gouvernement confirme son orientation (loi Fillon) et veut imposer (dans le public comme dans le privé) 41 ans de durée de cotisations tout en poursuivant la baisse du niveau des pensions.

Cette orientation ne répond en rien aux mesures nécessaires pour garantir et pérenniser le régime général des retraites.

Défendre le régime de retraite par répartition c'est aussi développer l'emploi stable à temps plein, augmenter les salaires, réfléchir aux modes de financement.

La meilleure façon d'aborder de telles échéances est de faire entendre dès à présent les revendications de tous, actifs et retraités.

Les UD 93 : CGT, CFDT, CFTC, CFE-CGC, FSU et UNSA appellent l'ensemble des salariés du Public comme du Privé, des jeunes aux retraités, chômeurs, à se mobiliser et à participer massivement à la journée nationale d'action pour la défense et l'amélioration des retraites.



- ➔ Pour le droit à la retraite pour tous dès 60 ans ;
- ➔ Pour un niveau de pension qui garantisse un bon niveau de vie ;
- ➔ Pour un financement par répartition assurant un régime des retraites solidaire et pérenne.



Rendez-vous le :

Jeudi 22 mai 2008 à 14h30
Bastille - République - Saint Augustin
***Mobilisons-nous pour la défense
de la retraite solidaire***



Bobigny, le 16 mai 2008